

Appel à candidature
le Réseau Compost Citoyen Auvergne Rhône Alpes (RCC AURA) recherche pour sa mission de coordination un prestataire

Vous trouverez en pj ou sur le site internet du Réseau, les éléments de l'appel à candidature.

Merci de transmettre votre offre de prestations avant le 27 août à

contact@compostcitoyen-auvergne-rhonealpes.org

Informations sur le RCC AURA sur notre site internet:

<https://compostcitoyen-auvergne-rhonealpes.org/>



APPEL A CANDIDATURE

COORDINATION REGIONALE

1. Contexte :

Créé en 2013, le RCC AURA est un réseau régional d'acteurs de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (composé d'associations, de citoyens, de collectivités représentant plus de 3 300 000 habitants et d'entreprises). Il compte actuellement 90 adhérents. Il a pour objectif la professionnalisation de la filière de Gestion de Proximité des Biodéchets, le partage d'expériences et d'outils, la coordination d'actions de sensibilisation grand public comme « la semaine du compostage » en avril ou encore « Café Compost » en juin. De manière plus détaillée son domaine d'activité peut être défini de la manière suivante : le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit (lutte contre le gaspillage alimentaire, tonte mulching sur tontes ou sur feuilles, abri pour la faune avec des branchages ou aussi le déchet qui n'est pas transporté et traité par la collectivité parce qu'il est pris en charge par son producteur (paillage, compostage à l'échelle des particuliers ou dans un quartier par un groupement d'habitants ou encore dans une institution, maison de retraite ou cantine scolaire). La prévention et la gestion de proximité des biodéchets sont des leviers à la diminution de la part du tonnage de déchets collectés puis traités industriellement. En partenariat avec l'ADEME et la Région depuis le début de ses activités, le RCC AURA conduit annuellement une quinzaine d'actions qu'il confie à des prestataires membres du Réseau.

Le RCC AURA a été la première section régionale du RCC national. Il entretient des relations étroites avec son partenaire national et les sections régionales récemment créées ou en cours de constitution.

2. Objet :

Le RCC AURA est à la recherche d'une personne au sein d'une structure (association, entreprise individuelle, auto-entrepreneur, ...) qui puisse prendre en charge les différentes missions de coordination du RCC AURA.

Les objectifs de la mission sont :

- Assurer l'administration du réseau (adhésions, coordination des actions, gestion administrative des séminaires et formations, décomptes et paiements, suivi de la comptabilité en complément du trésorier, rapports d'activités, recherche de financement, organisation des bureaux et CA, envoi des comptes-rendus...)
- Optimiser la gestion interne du réseau (suivre les actions, leur réalisations par les prestataires, veiller à la diffusion des informations utiles par le biais du site internet, des lettres d'informations et de la communication par mail)
- Encourager, favoriser et organiser la diffusion de l'information entre les membres du Réseau et avec ses partenaires
- Contribuer aux échanges et à la structuration du RCC national et de ses sections régionales

La coordination devra progressivement faire preuve d'autonomie dans la conduite de ses missions. Elle sera en relation étroite avec le bureau qui se réunit une fois par mois et ponctuellement en fonction des obligations liées à la mission..

3. Cadre et méthode de réalisation de la mission

Le prestataire devra s'appuyer sur les outils déjà mis en place par le RCC AURA. Il pourra en fonction de son analyse proposer de nouveaux outils permettant d'améliorer la gestion et la communication du RCC AURA.

Dans un premier temps, un accompagnement à la compréhension des missions et modes opératoires du RCC AURA sera assuré.

Le prestataire retenu devra rendre compte de l'organisation et de l'avancée de son travail au bureau au début de chaque semaine. Par la suite, ce suivi sera plus ponctuel en fonction des missions à remplir. Le prestataire participera dans tous les cas aux réunions mensuelles du bureau. Il contribuera avec un de ses membres à la rédaction de l'ordre du jour des réunions du bureau et du Conseil d'administration, à la conduite des réunions et aux comptes rendus.

4. Durée de la mission et conditions financières

Le prestataire et le RCC AURA signeront une convention de partenariat pour une durée de 6 mois, reconductible après validation du Conseil d'Administration jusqu'à fin février 2022. Une période d'essai de 2 mois est prévue pour valider la convention. En fonction de nouveaux financements obtenus, cette période pourra être prolongée. Une période probatoire de deux mois est prévue dans la convention de partenariat.

Pour mener à bien cette mission, le prestataire bénéficiera d'une enveloppe de 550 heures annuelles rémunérées à 57,14 € TTC de l'heure, charge au prestataire d'interpeller le CA via le bureau si ce temps de travail ne permet pas la réalisation de toutes les missions confiées par le Conseil d'administration en terme de charge, de priorité et d'exigence de délais. Le prestataire s'acquittera d'une facture liée au frais de gestion et de coordination du programme d'action à hauteur de 30% du coût de sa mission.

Le prestataire tiendra un décompte à jour des heures réalisées. L'état d'avancement sera régulièrement suivi par le bureau sur le tableur en ligne de suivi des actions. Toute modification des temps de travail prévus pour la réalisation de la mission seront signalés par un mail au bureau (heures insuffisantes ou pléthoriques). Aucun dépassement du budget ne pourra être accepté sans une décision préalable du bureau.

Le paiement interviendra sur facture et pourra être réparti sur plusieurs mois.

5. Dépôt de candidature

La candidature devra être transmise au plus tard par courriel le 27 août 2020.

Le groupe de travail du conseil d'administration sélectionnera plusieurs candidats et communiquera aux candidats les résultats de la consultation le 3 septembre 2020. Une rencontre avec les candidats retenus aura lieu soit le 8 ou le 9 septembre en après-midi. En cas d'impossibilité majeure pour les dates proposées, merci de le faire savoir dans la candidature.

Nous souhaitons que le candidat retenu puisse commencer à remplir sa mission dès le 21 septembre et puisse participer à l'Assemblée Générale assortie de la rencontre régionale annuelle qui auront lieu à La Tour du Pin (Isère) les 24 et 25 septembre.

Les critères retenus :

- la motivation du candidat
- sa connaissance de la prévention et gestion de proximité (GProx) des biodéchets , des acteurs institutionnels de la GProx et de l'organisation de la GProx en France
- son expérience en terme de gestion comptable et financière des associations
- ses références et ses expériences dans ce type de mission (coordination de réseau, organisation d'événements...)
- sa connaissance de fonctionnement des associations loi 1901
- sa connaissance des outils méthodologiques et des outils collaboratifs
- ses capacités de rédaction, de synthèse, de bilans
- ses capacités d'adaptation
- ses compétences organisationnelles et relationnelles
- ses compétences en communication
- sa connaissance des acteurs du Réseau Compost Citoyen Auvergne-Rhône-Alpes
- la disponibilité du prestataire au cours de la période concernée (21 septembre 2020 – fin février 2022)

- la proposition d'une organisation claire de la mission

Pour des informations complémentaires et envoi de la candidature
avant le 27 août à contact@compostcitoyen-auvergne-rhonealpes.org